

OAT 7.5 % 04-2005 OAT 3 % 07-2009 OAT 5.25 % 04-2008 OAT TEC 10 01-2009 OAT 4 % 10-2009 OAT 5 % 10-2016 OAT 8.5 % 04-2023 OAT 5.5 % 04-2029 OAT 4 % 10-2009
 OAT 5.5 % 04-2010 OAT 3.4 % 07-2029 BTAN 4 % 01-2002 BTAN 4.5 % 07-2002 BTAN 3.5 % 07-2004 BTAN 5 % 07-2005 OAT 4 % 04-2009 BTAN 5 % 01-2006 BTAN 4.5 %
 07-2003 BTAN 3.5 % 07-2004 OAT 7.5 % 04-2005 BTF 3/05/2001 BTF 21/06/2001 BTF 2/08/ 2001 BTF 29/03/2001 OAT 3 % 07-2009 OAT 5.25 % 04-2008 OAT TEC
 10 01-2009 OAT 6.5 % 04-2011 OAT 8.5 % 04-2023 OAT 5.5 % 04-2029 BTAN 4 % 01-2002 BTAN 4.5 % 07-2002 BTAN 3.5 % 07-2004 BTAN 5 % 07-2005 OAT 4 % 04-
 2009 BTAN 5 % 01-2006 BTAN 4.5 % 07-2003 OAT 8.5 % 11-2002 OAT 7.5 % 04-2005 BTF 3/05/2001 BTF 21/06/2001 BTF 2/08/ 2001 BTF 29/03/2001 OAT 3 %
 07-2009 OAT 5.25 % 04-2008 OAT TEC 10 01-2009 OAT 4 % 10-2009 OAT 5.5 % 04-2010 OAT 3.4 % 07-2029 OAT 6.5 % 04-2011 OAT 8.5 % 04-2023 OAT 5.5 %
 04-2029 BTAN 4 % 01-2002 BTAN 4.5 % 07-2002 BTAN 3.5 % 07-2004 BTAN 5 % 07-2005 OAT 4 % 04-2009 BTAN 4.5 % OAT 4 % 10-2009 OAT 5.5 % 04-2010
 OAT 3.4 % 07-2029 OAT 7.5 % 04-2005 OAT 3 % 07-2009 OAT 5.25 % 04-2009 OAT TEC 10 01-2009 OAT 4 % 10-2009 OAT 5 % 10-2016 OAT 8.5 % 04-2023

n° 134

juillet 2001

<http://www.francetresor.gov.fr> • Bloomberg TRESOR <GO> • Reuters <TRESOR> • Reuters Web : <http://tresor.session.rservices.com>

b u l l e t i n m e n s u e l



AGENCE FRANCE TRÉSOR

Actualité de la dette française

Laurent FABIUS annonce à Paris Europlace de nouveaux chantiers pour l'Agence France Trésor

Le 4 juillet, à l'occasion de la manifestation de Paris Europlace à laquelle il participait, Laurent FABIUS, ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, a confirmé que l'Agence France Trésor jouait un rôle d'entraînement en matière d'innovation financière.

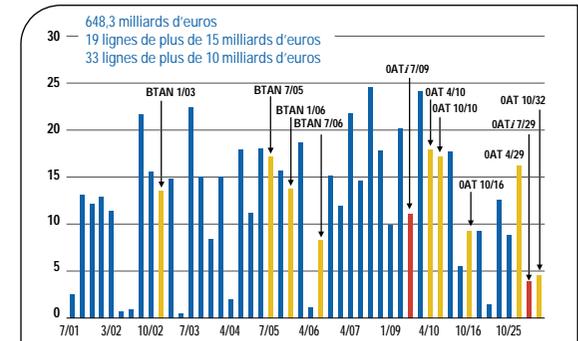
À cette occasion, le ministre a annoncé aux professionnels de la place que l'Agence allait bientôt mettre en place une politique de swaps de taux en vue d'abaisser la durée de vie moyenne de la dette de l'État. Le ministre a également évoqué le projet de création d'obligations indexées sur l'inflation européenne, sur lequel l'Agence travaille, en s'appuyant sur l'expertise et le conseil de *spécialistes en valeurs du Trésor* (SVT) et de professionnels du marché de la dette française. C'est sur la base des résultats des travaux en cours menés par l'Agence que le ministre annoncera avant la rentrée de septembre sa décision de lancer ou non une telle OAT. Le ministre a souligné que sera recherchée la meilleure articulation possible entre le marché des OAT indexées sur l'indice français d'inflation et le marché d'éventuelles OAT indexées sur l'inflation européenne.

Le rapport d'activité 2000/2001 de l'Agence France Trésor est disponible en ligne

Depuis le 4 juillet, l'Agence France Trésor met à la disposition des visiteurs de son site web www.francetresor.gov.fr son rapport d'activité 2000/2001. Ce document de référence sur les valeurs du Trésor vient en complément du bilan 2000 publié en janvier dernier et va être envoyé à tous les abonnés du bulletin mensuel dans le courant de ce mois.

▶ Dette négociable de l'État au 6 juillet 2001

en milliards d'euros



Source : Agence France Trésor

▶ Détention par les non-résidents des titres de la dette négociable de l'État

en % de la dette négociable



Source : balance des paiements

► Calendrier d'adjudication

9/7/2001	règlement	16/7/2001	règlement	19/7/2001 ⁽¹⁾	règlement	23/7/2001	règlement	30/7/2001	règlement	2/8/2001 ⁽¹⁾	règlement
BTF		BTF		BTAN		BTF		BTF			
13 semaines	12/7/2001	13 semaines	19/7/2001	2 ans	24/7/2001	13 semaines	26/7/2001	13 semaines	2/8/2001	OAT	7/8/2001
BTF		BTF		BTAN		BTF		BTF			
31 semaines	12/7/2001	52 semaines	19/7/2001	5 ans	24/7/2001	29 semaines	26/7/2001	50 semaines	2/8/2001		

(1) France Trésor pourra procéder le premier ou le troisième jeudi du mois à une adjudication d'OAT /
Source : Agence France Trésor

► OAT et BTAN : dernières adjudications

en millions d'euros

	OAT	OAT	OAT	OAT /	OAT /	BTAN 2 ans	BTAN 5 ans
	avril 2011	octobre 2016	octobre 2032	juillet 2009	juillet 2029	juillet 2003	juillet 2006
	6,50 %	5,00 %	5,75 %	3,00 %	3,40 %	4,50 %	4,50 %
Date de l'adjudication	5/7/01	5/7/01	5/7/01	21/6/01	21/6/01	21/6/01	21/6/01
Date de règlement	10/7/01	10/7/01	10/7/01	26/6/01	26/6/01	26/6/01	26/6/01
Volume annoncé	de 3 000 à 3 500		de 400 à 700		de 2 800 à 3 300		
Volume demandé	6 301	2 577	3 511	1 811	837	8 367	9 110
Volume adjugé	1 197	902	1 390	414	282	1 145	2 646
dont ONC	11	41	31	0	9	22	501
Taux de couverture	5,26	2,86	2,53	4,37	2,97	7,31	4,25
Prix limite	109,32 %	94,33 %	99,21 %	97,41 %	97,51 %	100,47 %	99,56 %
Taux moyen pondéré	5,25 %	5,56 %	5,80 %	3,36 %	3,54 %	4,25 %	4,60 %
Précédentes adjudications	3/5/01	3/5/01	7/6/01	17/5/01	-	17/5/01	17/5/01
Taux moyen pondéré	5,17 %	5,46 %	5,78 %	3,40 %	-	4,41 %	4,74 %

Source : Agence France Trésor

► BTF : dernières adjudications

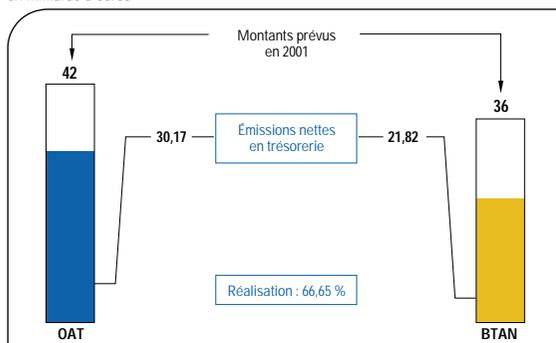
en millions d'euros

	BTF	BTF	BTF
	13 semaines	24 à 29 semaines	40 à 52 semaines
11/6/2001			
Volume adjugé	1 101	503	
Taux moyen pondéré	4,33 %	4,25 %	
18/6/2001			
Volume adjugé	1 150	542	
Taux moyen pondéré	4,31 %	4,21 %	
25/6/2001			
Volume adjugé	1 167	501	
Taux moyen pondéré	4,26 %	4,16 %	
2/7/2001			
Volume adjugé	1 102	502	
Taux moyen pondéré	4,26 %	4,17 %	

Source : Agence France Trésor

► Financement à long et moyen terme sur l'année au 6 juillet 2001

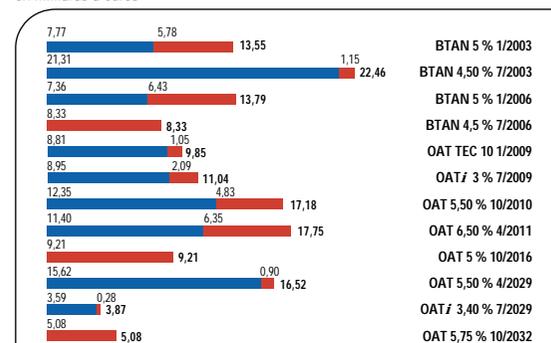
en milliards d'euros



Source : Agence France Trésor

► BTAN et OAT : émissions de l'année et cumul au 6 juillet 2001

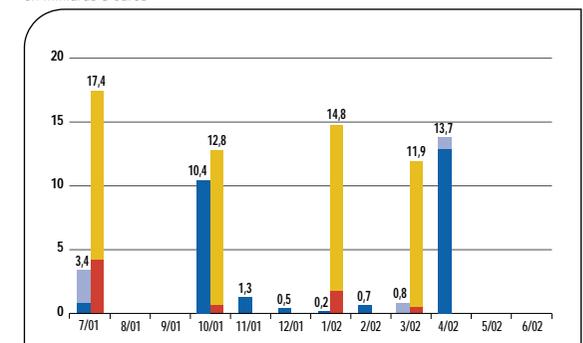
en milliards d'euros



Source : Agence France Trésor

► OAT et BTAN : échéancier prévisionnel au 6 juillet 2001

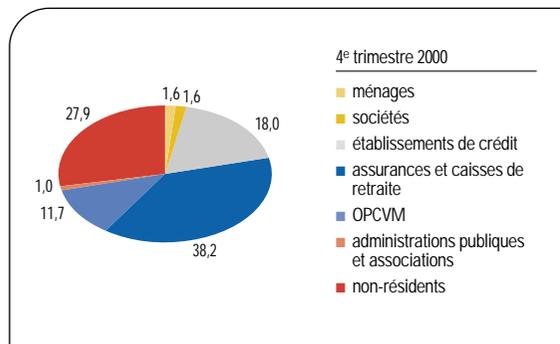
en milliards d'euros



Source : Agence France Trésor

► Détenion des OAT par groupe de porteurs

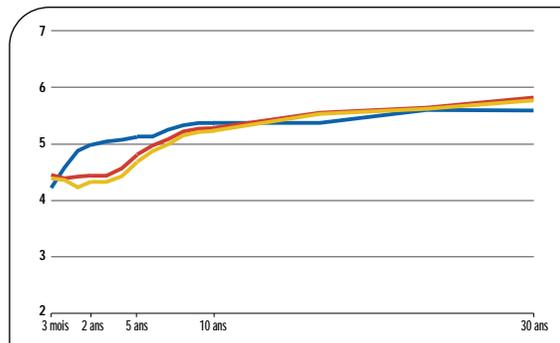
structure en %



Source : ces chiffres sont tirés d'une enquête de la Banque de France ; le pourcentage de détention des non-résidents est compatible avec les chiffres plus exhaustifs tirés de la balance des paiements (voir page 1).

► Courbe des taux sur titres d'État

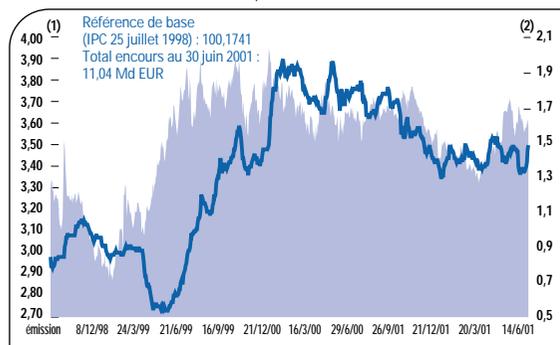
moyenne mensuelle en %



Source : Bloomberg

► Évolution du rendement réel de l'OAT à 3 % 07-2009

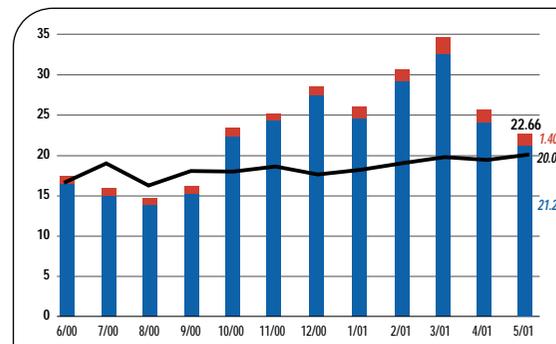
en % valeurs quotidiennes indicatives sur le marché secondaire



Source : Agence France Trésor

► Transactions sur les 5 OAT et les 4 BTAN les plus traités

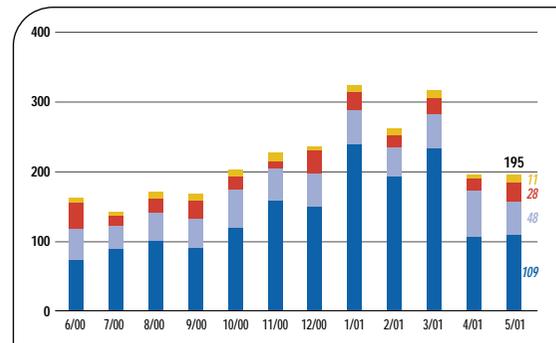
moyenne quotidienne en milliards d'euros



Source : Agence France Trésor

► Transactions mensuelles sur pensions à taux fixe des SVT

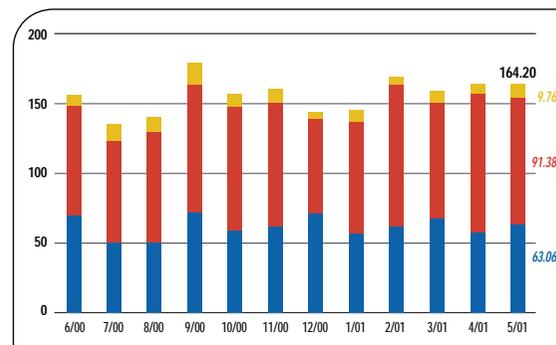
en milliards d'euros



Source : déclarations des SVT

► Encours des pensions des SVT en fin de mois

en milliards d'euros



Source : déclarations des SVT

► Dette de l'État

en milliards d'euros

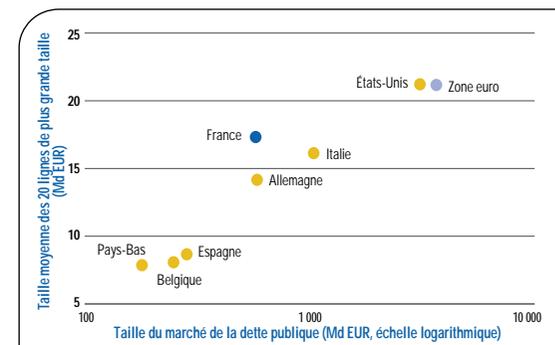
	1996	1997	1998	1999	2000	2001 juin
Dette négociable	474	515	560	583	616	645
Dette à long terme	308	331	363	395	419	433
dont OAT	293	329	363	395	419	433
Bons du Trésor à court et moyen terme	166	184	197	188	197	212
dont BTF	41	41	47	34	43	48
dont BTAN	125	143	150	154	154	164
Dette non négociable	66	63	53	71	63	nc
Dette totale de l'État	540	577	613	654	679	nc
En % du PIB	44,5 %	46,0 %	47,1 %	48,7 %	nc	nc
Durée de vie moyenne de la dette négociable	6 ans					
	47 jours	57 jours	93 jours	99 jours	64 jours	73 jours

SROT au 31/12/96, 97, 98, 99 et 00

focus

Le marché des titres d'État le plus liquide de la zone euro

en milliards d'euros



Source : Agence France Trésor

La croissance française peut-elle encore résister ?

Après avoir déjà reculé de 0,3 % en mars, la production industrielle française a subi une baisse identique en avril. Parallèlement, la consommation des ménages en produits manufacturés a reculé de 0,5 % tant en avril qu'en mai. Faut-il en déduire qu'à l'instar de son homologue allemande, la croissance française va s'écrouler ? Loin s'en faut.

Tout d'abord, parce que ces contre-performances demeurent relatives. Ainsi, le repli de la production industrielle s'explique essentiellement par un fort repli de la production automobile (- 2,3 % en avril), venant corriger deux mois de vigueur élevée. D'ailleurs, sur les trois derniers mois, cette production s'accroît de 2,9 %.

De même, la production directement liée aux dépenses des ménages évolue nettement favorablement : celle relative à la construction a retrouvé le chemin de la hausse dès avril (+ 1,3 %) et celle de biens de consommation s'est accrue de 0,6 %. Ce qui indique que les ménages resteront les acteurs centraux du dynamisme économique hexagonal.

Et c'est ici que réside le message essentiel de l'évolution récente de l'activité industrielle française. En effet, si l'industrie connaît une forte décélération dans la plupart des pays européens, et notamment en Allemagne et en Italie, son ralentissement demeure limité en France, essentiellement par le biais d'une consommation résistante.

La réalisation d'un nouveau déficit commercial français en avril (483 millions d'euros) montre d'ailleurs que l'origine essentielle du ralentissement de notre industrie est extérieure. Elle provient notamment du maintien d'un déficit énergétique élevé et de l'atterrissage de l'économie eurolandaise.

Autrement dit, l'impact du ralentissement international sur l'économie française restera limité grâce à une demande intérieure, et en particulier une consommation des ménages, toujours soutenue. D'ailleurs, après une augmentation exceptionnelle au premier trimestre, le contrecoup subi par la consommation au deuxième trimestre était inévitable. Réciproquement, cette décélération ne devrait être qu'une accalmie avant un retour d'une forte consommation au cours du troisième trimestre, notamment via un effet "soldes". À cet égard, soulignons que, malgré une révision baissière de ses prévisions le 29 juin, l'INSEE continue de tableer sur une croissance forte de la consommation en 2001. Enfin, à présent que les prix du pétrole retrouvent le chemin de la baisse, les ménages pourront favoriser davantage leurs dépenses en produits manufacturés et en services. Il ne manque plus qu'une nouvelle et rapide diminution des taux d'intérêt monétaires, sur lesquels les taux de crédit des ménages sont souvent indexés. C'est pourquoi, la BCE doit rapidement desserrer son étreinte monétaire, de manière à soutenir l'activité des pays eurolandais actuellement en difficulté et à permettre aux autres d'éviter le hard landing.

N'oublions pas que l'UEM a été créée pour générer une convergence des taux d'intérêt vers le bas, mais aussi une convergence des taux de croissance vers le haut. Il faut donc créer les conditions monétaires nécessaires pour que la croissance des pays pauvres converge vers celle des locomotives et non l'inverse.

Marc TOUATI

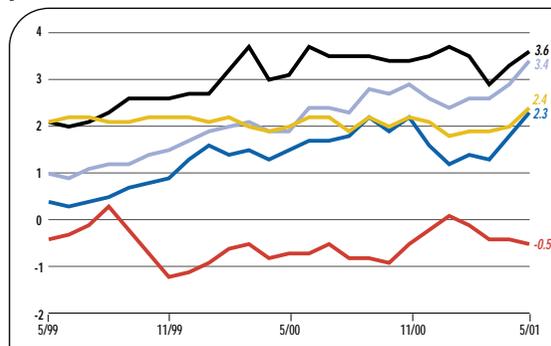
Responsable des études économiques de Natexis Banques Populaires

2 juillet 2001

NB : Les opinions exprimées dans cette tribune libre n'engagent que leur auteur et en aucun cas l'Agence France Trésor et le Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie.

➤ Prix à la consommation

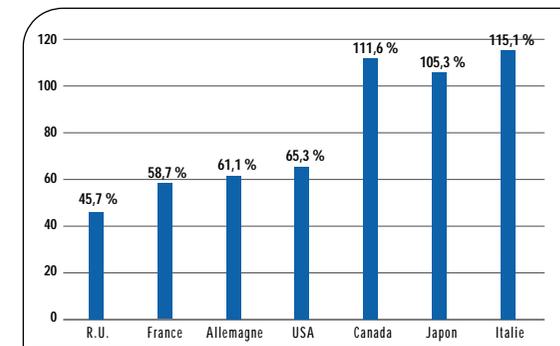
glissement annuel en %



— Zone euro — France — USA — Japon — R.U.*
 Source : Agence France Trésor * Hors incidence des prêts hypothécaires

➤ Dette des administrations publiques en 1999

en % du PIB



Source : estimations de l'OCDE décembre 2000, définition Maastricht pour les pays européens (nouvelle base SEC 95)

➤ Calendrier des indicateurs économiques français et des adjudications

juillet 2001

- 2 Adjudication de BTF
- 3 Conjoncture auprès des ménages : enquête de juin
- 5 Adjudication d'OAT
- 6 Comptes trimestriels 2001 T1 : résultats détaillés
- 6 Réserves brutes de change en juin
- 9 Adjudication de BTF
- 12 Prix à la consommation : indice provisoire de juin
- 13 Commerce extérieur en mai
- 13 Coût de la construction : indice 2001 T1
- 16 Adjudication de BTF
- 17 Balance des paiements en avril
- 18 Production industrielle en mai
- 19 Adjudication de BTAN
- 23 Adjudication de BTF
- 24 Consommation des ménages en produits manufacturés en juin
- 24 Prix à la consommation : indice définitif de juin
- 27 Conjoncture dans l'industrie : enquête mensuelle de juillet
- 30 Adjudication de BTF
- 31 Construction neuve en juin
- 31 Demandeurs d'emploi en juin
- 31 Prix de vente industriels : indice de juin
- 31 Réserves nettes de change en juin

août 2001

- 2 Adjudication d'OAT
- 2 Conjoncture auprès des ménages : enquête de juillet
- 2 Conjoncture dans l'industrie : enquête trimestrielle de juillet
- 6 Adjudication de BTF
- 7 Réserves brutes de change en juillet
- 13 Adjudication de BTF
- 14 Commerce extérieur en juin
- 14 Prix à la consommation : indice provisoire de juillet
- 16 Adjudication de BTAN
- 17 Emploi salarié : résultats provisoires 2001 T2
- 17 Salaires : statistiques provisoires 2001 T2
- 17 Balance des paiements en mai
- 17 Production industrielle en juin
- 20 Adjudication de BTF
- 24 Prix à la consommation : indice définitif de juillet
- 27 Adjudication de BTF
- 28 Construction neuve en juillet
- 28 Commercialisation de logements neufs : statistiques 2001 T2
- 31 Demandeurs d'emploi en juillet
- 31 Réserves nettes de change en juillet

Prévisions macroéconomiques

taux de croissance en volume, prix n-1

	2000*	2001**	2002**
Croissance du PIB français	3,4	2,9	3,0
Croissance du PIB zone euro	3,4	2,8	2,8
Consommation des ménages	2,5	2,7	3,1
Investissement	6,1	5,6	3,8
dont investissement des entreprises	7,2	8,1	5,6
dont investissement-logement des ménages	4,5	2,2	0,8
Exportations	12,6	7,4	5,5
Importations	14,2	8,7	5,5
Prix de la consommation	1,3	1,3	1,3
Déficit public (en % du PIB)***	- 1,3	- 1,0	- 0,6
Dette publique (en % du PIB)	58,0	57,0	55,4

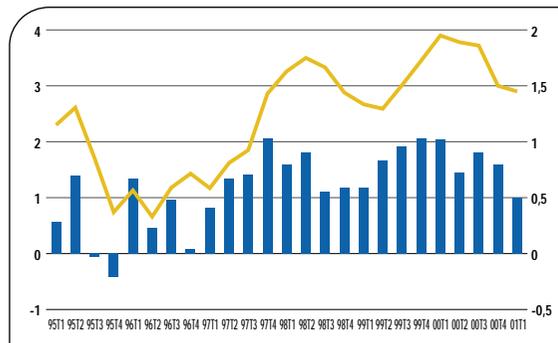
* Comptes nationaux trimestriels résultats définitifs 2001T1

** Source : Commission économique de la Nation, mars 2001

*** pour 2001, hors recettes UMTS (y.c. UMTS : - 0,5)

Produit Intérieur Brut

en %



— Glissement annuel (échelle de gauche) ■ Taux de croissance trimestriel (échelle de droite)

Source : INSEE, comptes nationaux trimestriels (base 95)

Situation mensuelle du budget de l'État

en milliards de francs

	niveau à la fin mai				
	1999	2000	1999	2000	2001
Solde du budget général	-215,3	-192,5	-91,6	-60,5	-88,4
- dépenses	1 709,8	1 700,9	695,7	692,9	731,4
- recettes	1 494,5	1 508,4	604,1	632,4	643,0
Solde des comptes spéciaux du Trésor	9,3	1,3	-91,1	-98,7	-96,2
Solde général d'exécution	- 206,0	- 191,2	- 182,7	- 159,2	- 184,6

Source : ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, direction du Budget

Pour plus de détails : <http://www.finances.gouv.fr/indicateurs/budget/2001/sommaire.html>

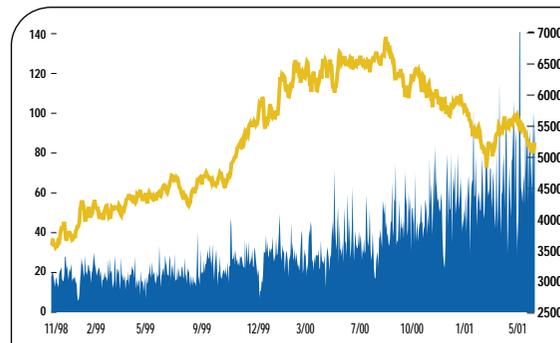
Derniers indicateurs conjoncturels

Indice de la production industrielle**, en GA*	2,6 %	4/2001
Consommation des ménages**, en GA*	1,9 %	5/2001
Taux de chômage (BIT), en %	8,7 %	5/2001
Inflation, en GA*	2,3 %	5/2001
Inflation hors tabac, en GA*	2,3 %	5/2001
<i>en milliards d'euros, CVS, FAB/FAB</i>		
Solde commercial en 2000	2,26	4/2001
Solde commercial, cumul 2001	3,93	4/2001
Solde des transactions courantes en 2000	18,99	3/2001
Solde des transactions courantes, cumul 2001	7,21	3/2001
<i>Taux d'intérêt à 10 ans (OAT)</i>		
Taux d'intérêt à 10 ans (OAT)	5,170 %	au 29/6/2001
<i>Taux d'intérêt à 3 mois (Euribor)</i>		
Taux d'intérêt à 3 mois (Euribor)	4,410 %	au 29/6/2001
Euro/\$	0,8480	au 29/6/2001
Euro/yen	105,37	au 29/6/2001

Source : INSEE, ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, Banque de France

* GA : glissement annuel
** en produits manufacturés

Le marché boursier français : l'évolution de l'indice CAC 40

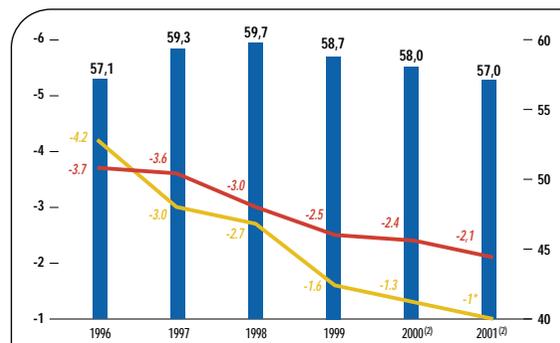


— Indice (valeur de l'indice) (échelle de gauche) ■ Volume échangé (en millions de titres échangés par jour) (échelle de droite)

Source : Bloomberg

Finances publiques

en % du PIB



— Déficit des administrations publiques (1) — Déficit de l'État (1) (échelle de gauche) ■ Dette des administrations publiques (échelle de droite)

Source : (1) INSEE, comptes nationaux 2000 (base 95).

(2) Pour 2001, prévisions de la Commission économique de la Nation, mars 2001

* hors recettes UMTS (y.c. UMTS : - 0,5)

Agence France Trésor et l'information

INTERNET
<http://www.francetresor.gouv.fr>

BLOOMBERG
TRESOR<GO>

REUTERS
<TRESOR>

REUTERS Web
<http://tresor.session.rservices.com>

Pages BRIDGE
Menu 20010-20078

Sommaire

Actualité de la dette française	p. 1
Marché primaire	p. 2
Marché secondaire	
La Tribune aux SVT	p. 3
Comparaisons Internationales	
L'économie française	p. 4
Dette négociable de l'État	p. 5 et 6
Intervention de M. Laurent FABIUS	p. 5, 6, 7 et 8
Dette négociable de l'État	p. 9 et 10
Calendrier d'adjudication et de règlement pour le 3 ^{ème} trimestre 2001	p. 11 et 12

bulletin mensuel de l'Agence France Trésor

Disponible en français, anglais, allemand et japonais

Directeur de publication : Sylvain de Forges

Rédaction : Agence France Trésor

Pour s'abonner écrire à : Agence France Trésor

BP 6 - 59718 LILLE CEDEX 9 - France / Télécopie : 03 20 12 11 12



ORT 7.5 % 04-2005 ORT 3 % 07-2009 ORT 5.25 % 04-2008 ORT TEC 10 01-2009 ORT 4 % 10-2009 ORT 5 % 10-2016 ORT 8.5 % 04-2023 ORT 5.5 % 04-2029 ORT 4 % 10-2009 ORT 5.5 % 04-2010 ORT 3.4 % 07-2029 BTAN 4 % 01-2002 BTAN 4.5 % 07-2002 BTAN 3.5 % 07-2004 BTAN 5 % 07-2005 ORT 4 % 04-2009 BTAN 5 % 01-2006 BTAN 4.5 % 07-2003 BTAN 3.5 % 07-2004 ORT 7.5 % 04-2005 BT 3/05/2001 BT 21/06/2001 BT 2/08/2001 BT 29/03/2001 ORT 3 % 07-2009 ORT 5.25 % 04-2008 ORT TEC 10 01-2009 ORT 6.5 % 04-2011 ORT 8.5 % 04-2023 ORT 5.5 % 04-2029 BTAN 4 % 01-2002 BTAN 4.5 % 07-2002 BTAN 3.5 % 07-2004 BTAN 5 % 07-2005 ORT 4 % 04-2009 BTAN 4.5 % 07-2003 ORT 8.5 % 11-2002 ORT 7.5 % 04-2005 BT 3/05/2001 BT 21/06/2001 BT 2/08/2001 BT 29/03/2001 ORT 3 % 07-2009 ORT 5.25 % 04-2008 ORT TEC 10 01-2009 ORT 4 % 10-2009 ORT 5.5 % 04-2010 ORT 3.4 % 07-2029 ORT 6.5 % 04-2011 ORT 8.5 % 04-2023 ORT 5.5 % 04-2029 BTAN 4 % 01-2002 BTAN 4.5 % 07-2002 BTAN 3.5 % 07-2004 BTAN 5 % 07-2005 ORT 4 % 04-2009 BTAN 4.5 % ORT 4 % 10-2009 ORT 5.5 % 04-2010 ORT 3.4 % 07-2029 ORT 7.5 % 04-2005 ORT 3 % 07-2009 ORT 5.25 % 04-2008 ORT TEC 10 01-2009 ORT 4 % 10-2009 ORT 5 % 10-2016 ORT 8.5 % 04-2023 ORT 5.5 % 04-2029 ORT 4 % 10-2009 ORT 5.5 % 04-2010 ORT 3.4 % 07-2029 BTAN 4 % 01-2002 BTAN 4.5 % 07-2002 BTAN 3.5 % 07-2004 BTAN 5 % 07-2005 ORT 4 % 04-2009 BTAN 4.5 % 07-2003 BTAN 3.5 % 07-2004 ORT 7.5 % 04-2005 BT

Conférence Paris Europlace 4 juillet 2001

<http://www.francetresor.gouv.fr> • Bloomberg TRESOR <GO> • Reuters <TRESOR> • Reuters Web : <http://tresor.session.rservices.com>



AGENCE FRANCE TRÉSOR



Intervention de M. Laurent FABIUS, ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie

Mesdames et Messieurs,

Une grande place financière comme celle de Paris est un élément majeur de notre dynamisme économique. Elle est évidemment, à son tour, sensible à ce développement lui-même. Je souhaite aujourd'hui profiter de notre rencontre pour rappeler nos choix.

Quelles stratégies mettre en œuvre pour quel horizon ? Le rôle du ministre de l'Économie et des secrétaires d'État qui l'entourent est d'apporter des réponses. Dans un monde où tout bouge – technologies, nations, sociétés –, les acteurs publics et privés doivent prendre acte des mutations en cours s'ils veulent renforcer la compétitivité des entreprises et du pays, et ils doivent favoriser les réformes structurelles indispensables. L'exigence de vérité à laquelle est attaché, comme moi, le Premier ministre Lionel Jospin s'impose d'autant plus dans le contexte actuel de dégradation de la conjoncture mondiale.

Vérité, ou, si on préfère, lucidité : c'est la première exigence. Oui, il faut d'abord être lucides. Notre croissance pourrait cette année être un peu inférieure à 2,5 %, l'INSEE la chiffre à 2,3 %.

Il est exact que nous escomptions 3,3 % l'été dernier et 2,9 % à la fin de l'hiver. Le repli américain a été plus fort que prévu (la croissance sera divisée par 4 aux Etats-Unis et non par 2), la crise japonaise est plus profonde qu'escompté ; surtout, l'Europe a été moins qu'espéré en situation de prendre le relais. Pourquoi ? Notamment, parce qu'une poussée de l'inflation, due à un pétrole trop cher et à des prix alimentaires à la hausse, a pesé sur la consommation.

Tout cela a enclenché, chez nos voisins allemands au premier chef, une spirale négative, réduisant tout le même coup la confiance des chefs d'entreprise dans l'ensemble de l'Europe. Le même souci de vérité conduit à souligner qu'au sein de la zone euro la France, si elle est évidemment concernée avec les autres et par les autres, résiste mieux que d'autres. La hausse des prix y est plus faible, la croissance bien qu'entamée y est plus forte, l'emploi plus solide et le pouvoir d'achat plus vigoureux. Au total, nous réaliserons cette année moins de croissance qu'en 2000 mais nous resterons au-delà de la croissance molle des années 93 à 97. Notre objectif consiste à amortir ce ralentissement et à réunir les conditions d'une reprise de l'activité.

J'entends ou je lis parfois sur ce sujet deux observations. Certains critiquent la révision à la baisse de nos prévisions. J'admire, certainement comme vous, les éminents spécialistes du "Je vous l'avais bien dit". Je confesse que je ne suis pas Nostradamus et que nos prévisions de l'époque rejoignaient celles du "consensus". Mais il est exact qu'il est toujours nettement plus facile de prévoir... le passé. L'autre remarque mérite davantage l'attention, avec ses deux variantes : "Avez-vous assez agi ?" nous demande-t-on, ou bien, carrément : "Vous n'avez rien fait quand la forte croissance était là !" Personne ne prétendra, en tout cas pas moi, que tout ait été parfait : l'autosatisfaction, dans une entreprise comme dans un gouvernement, constitue un mauvais guide. Mais, d'une part, la vérité – toujours elle – implique de souligner que la croissance passée ou présente a pour partie une origine extérieure, pour partie une origine liée aux choix

de politique économique et qu'ils ont été plutôt pertinents. D'autre part, il n'est pas négligeable d'avoir en 4 ou 5 ans réduit d'environ 200 milliards les déficits publics (dont la moitié pour la réduction du déficit budgétaire), d'avoir allégé de 200 autres milliards la facture fiscale, cependant que le poids de la dette publique dans le PIB s'inversait pour la première fois en France depuis 20 ans, tout en initiant des réformes comme les emplois-jeunes ou la Couverture Maladie Universelle et en ayant contribué à ce qu'au total 1,5 million d'emplois soient créés, essentiellement par les entreprises, qu'il faut chaleureusement remercier. Je trouve donc plutôt rapides ceux qui, avec une assurance parfois inversement proportionnelle à leur bilan, prétendent que tout cela revient à "n'avoir rien fait".

Tournons-nous surtout vers le futur. Nous devons être volontaristes dans l'action.

Ce qui ne signifie pas être imprudents ni arrogants. Opter pour une politique de la demande quand le problème est celui de l'offre, mener une politique de l'offre quand le défi est celui de la demande, ou vis-à-vis encore, asphyxier la demande et simultanément décourager l'offre : l'histoire – plus ou moins récente – de notre pays ne manque pas d'erreurs de politique économique qui ont beaucoup coûté en emplois et en impôts. Inutile que j'y revienne : vous les avez à l'esprit. Aujourd'hui nous sommes confrontés à la fois à un problème de demande et à un problème d'offre, à la conjugaison d'un ralentissement de la demande extérieure et d'une bouffée d'inflation dont il faut éviter qu'elle se diffuse dans les coûts des entreprises et compromette ainsi une croissance durable. Le diagnostic est donc clair. Pour faire face, il nous faut opérer quatre choix.

1. Nous devons soutenir la demande intérieure des pays de la zone euro par la baisse de l'inflation.

Pour augmenter le pouvoir d'achat, deux voies s'offrent. L'une, mauvaise, consisterait à laisser filer les dépenses et à enclencher une course-poursuite entre les salaires et les prix ; elle a ses partisans, je n'en suis pas. L'autre chemin mise sur le reflux des prix et sur les baisses d'impôts, pour former un cercle vertueux : consommation en hausse, croissance en reprise et chômage en recul. En pratique, la baisse de l'inflation suppose davantage de concurrence, notamment dans les produits pétroliers, dans les produits alimentaires, dans la grande distribution, en élargissant le choix pour les consommateurs et en pourchassant les ententes partout où elles existent. Mes services sont mobilisés pour agir en ce sens. L'État montrera l'exemple avec les tarifs publics.

La politique monétaire est également un instrument à la disposition des Européens. Avec l'arrivée de l'euro, les États ne peuvent plus jouer les uns contre les autres et pratiquer les dévaluations dites indûment "compétitives". Nous devons créer les conditions pour que la BCE, qui est indépendante et doit le rester, prenne ses responsabilités dans le sens d'un repli à long terme de l'inflation, favorable à la croissance.

2. Nous devons renforcer la confiance des chefs d'entreprises, sensibles à la rapidité du ralentissement. Qu'attendent-ils ? Un diagnostic et une stratégie clairs : précisément, je suis en train de les aborder. D'une part, que soient confirmées les baisses de prélèvements, notamment celle de l'impôt sur les sociétés et de la taxe professionnelle. D'autre part, que soit assoupli le passage aux 35h pour les

PME. Je me suis engagé sur le premier point et je pense que c'est juste. J'ai bon espoir d'être entendu sur le second. D'une façon générale, la France et les Français demandent de la souplesse. Dans un pays moderne, complexe, ouvert comme la France, le progrès durable implique la souplesse.

3. Nous devons consolider la confiance des ménages, moteur de notre croissance.

Depuis 1997, grâce à un bon environnement et à un pilotage adapté de l'économie, à l'amélioration du pouvoir d'achat et à la baisse du chômage, la confiance s'est accrue. Malgré les à-coups, elle est aujourd'hui nettement plus forte qu'il y a 4 ans. 2001 devrait être un cru appréciable pour le pouvoir d'achat avec, selon l'INSEE, une hausse de près de 4 % du revenu réel des ménages. À l'origine de cette évolution, une bonne tenue des salaires, tout en restant raisonnables, ainsi que des baisses d'impôts qui permettent à la fois la redistribution des fruits de la croissance passée et le soutien à la demande présente, dans le cadre de notre politique économique en faveur de l'emploi.

Tout doit être mis en œuvre pour conserver l'acquis de la réduction du chômage. Grâce à une croissance à la hausse, nous avons pu dans le récent passé ajuster les dispositifs de la politique de l'emploi ; puisque la croissance ralentit, nous devons relancer nos actions spécifiques afin d'assurer la poursuite de la décade du chômage. La création de la prime pour l'emploi constitue de ce point de vue un outil précieux.

4. Nous devons demeurer sérieux dans la conduite des finances publiques.

Les baisses d'impôts soutiennent la demande et préparent les conditions d'une croissance durable, mais elles n'ont leur vrai sens que couplées avec une évolution maîtrisée de la dépense. Celle-ci est de 0,3 % en volume pour 2001 et elle sera de 0,5 % en 2002, c'est-à-dire un chiffre beaucoup moins élevé que la croissance de notre richesse nationale. De 1997 à 2002, alors que la richesse de notre pays s'est accrue de 18 %, la dépense de l'État a augmenté de 1,8 %, soit 10 fois moins. Le Premier ministre termine ces jours-ci les derniers arbitrages budgétaires, dans un climat excellent compte tenu, en outre, de la nature de cet exercice. Il n'y aura pas de dérive, il n'y aura pas non plus de coupes sombres, nous continuerons une politique à la fois sérieuse et dynamique de gestion pluriannuelle de la dépense publique. Nous finançons nos priorités ; nous nous attachons à faire bien fonctionner les services publics. Chacun doit comprendre que la remise en cause de cette programmation de la dépense, qu'elle soit civile ou militaire, entamerait la crédibilité de l'assainissement à moyen terme des comptes publics et créerait un problème de confiance. Elle déboucherait sur un raidissement de la politique monétaire, un recul de l'emploi, puis une hausse des impôts. En ce qui concerne le Premier ministre comme moi-même il n'en est donc pas question.

Notre objectif pour 2001 et 2002 est de servir la croissance et de préserver les acquis des années précédentes. Avec une croissance en 2002 raisonnable mais qui devrait être supérieure à celle de cette année, nous pourrions à la fois limiter le déficit budgétaire et préserver l'équilibre des comptes sociaux, sachant qu'un effort de maîtrise devra être fait en particulier sur les dépenses maladie. La perspective pluriannuelle d'amélioration des comptes publics n'est donc pas remise en cause. Notre volonté est de poursuivre une amélioration structurelle des comptes publics.

À partir de ce constat, nous devons, fidèles à ces choix, avoir confiance dans nos atouts grâce à la poursuite des réformes.

Notre pays dispose en effet de puissants atouts.

La France s'est modernisée. Notre compétitivité est en général bonne, ce dont témoigne l'importance des investissements étrangers. Parmi de nombreux indicateurs, la progression de nos parts de marché l'atteste. C'est une compétitivité de croissance, comme le prouve le million et demi d'emplois créés depuis 1997. Les entreprises françaises se sont internationalisées, investissant les terrains d'avenir, notamment dans la communication et les nouvelles technologies. La singularité de notre pays tient aussi au fait que, appuyée sur de bons équipements publics, il s'affirme à la fois comme une puissance industrielle et une puissance tertiaire. Cette complémentarité et cette diversité atténuent notre exposition aux chocs. Nos fondamentaux macroéconomiques sont favorables : la France dégage un excédent de ses comptes extérieurs, l'épargne des ménages est abondante et l'investissement des entreprises est positif depuis 1997.

Pour autant, la qualité de ces fondamentaux implique que nous poursuivions les réformes de structures.

S'agissant de mon département ministériel, dans les prochains mois trois chantiers marqueront notre action, qui s'ajouteront au plus important d'entre eux : le passage à l'euro pratique le 1^{er} janvier 2002. Le réussir est bien sûr la première de mes missions.

Nous veillerons d'abord à renforcer notre stratégie industrielle et financière. Dans la période présente, plusieurs opérations ont été ou seront engagées pour muscler nos entreprises : constitution la semaine dernière d'un grand pôle financier avec l'alliance CDC-Caisses d'Épargne, renforcement au même moment de l'industrie aéronautique française par l'ouverture du capital de la SNECMA, création ce vendredi avec le secrétaire d'État F. Patriat d'une Agence unique de développement pour les PME accompagnée de diverses mesures de simplification, publication la semaine prochaine des décrets d'application de l'importante loi sur l'épargne salariale. Tout cela fait partie des réformes structurelles indispensables qui continueront d'ici la fin de la législature... et après.

Un autre chantier essentiel est la réforme de l'État. La semaine dernière, le Parlement a voté la révision de la Constitution budgétaire et financière de l'État, initiée lorsque je présidais l'Assemblée nationale. C'est un changement majeur, quoique peu souligné et qui doit beaucoup à la compétence souriante de la secrétaire d'État au Budget F. Parly. Auparavant, 37 tentatives en ce sens avaient échoué. La majorité et l'opposition ont montré à cette occasion qu'elles savaient oublier un moment leurs clivages pour avancer. Soumise désormais à des critères d'efficacité, à une logique de résultats et non plus seulement de moyens, la gestion publique devrait en être nettement améliorée. Rendues plus responsables et investies de pouvoirs de contrôle réels, les assemblées pourront jouer davantage leur rôle. Au sein du MINEFI, dans la concertation, la modernisation progresse. Je présenterai demain les principaux aspects de notre passage à l'e-ministère, qui mettra en réseau les énergies et les compétences, incarnera et préparera l'administration du XXI^{ème} siècle, permettant à ce grand

département de devenir le premier e-ministère de France afin d'être un meilleur partenaire pour les usagers, les entreprises, les collectivités locales et les personnels.

Le dernier chantier que je veux citer aujourd'hui concerne le renforcement de l'attractivité de notre économie, de nos entreprises, de nos savoir-faire. Parce que ce défi est au cœur des propositions de Paris Europlace et de vos établissements, parce qu'y répondre me semble plus impérieux encore dans les circonstances présentes, je souhaite m'y arrêter quelques instants.

Dans notre objectif de développement de l'économie et de l'emploi, nous voulons rendre notre environnement plus favorable à l'acte d'entreprendre et renforcer la présence de nos entreprises, publiques ou privées, dans la compétition européenne et mondiale. Même si des divergences d'approches ou d'intérêts peuvent exister, dans mon esprit il n'y a pas d'un côté les salariés, de l'autre les entreprises et leurs responsables, séparés par un mur infranchissable : la réussite des uns est liée à celle des autres. Les enjeux liés à l'attractivité du territoire prennent une dimension nouvelle avec la mise en place de l'euro, qui conduira à une redistribution des cartes pour la répartition des lieux de décision, des emplois et de la valeur ajoutée. Si compétitivité il faut, c'est parce que compétition il y a.

Dans ce contexte, je suis convaincu que les entreprises, leurs sièges sociaux, leurs centres de production ou de recherche, peuvent être à la fois ancrés dans la mondialisation et en même temps inscrire leur développement dans une dimension nationale. Cette double réalité doit être prise en compte. C'est pourquoi notre objectif doit être de favoriser l'émergence d'entreprises françaises à vocation européenne et mondiale, dont le centre de gravité puisse se situer sur notre territoire. Cette localisation est un enjeu essentiel en termes de croissance, de diffusion de l'innovation et de création d'emplois. C'est le sens de l'action menée par le gouvernement en matière industrielle ou financière.

Afin de valoriser davantage nos atouts et de développer la Place de Paris nous devons amplifier cette action. C'est pourquoi, dans le cadre des conclusions que la mission menée par le député Michel Charzat présentera prochainement au Premier ministre et des recommandations que m'a remis le Groupe de travail sur l'innovation, qui a réuni à Bercy depuis plusieurs mois des entrepreneurs et des représentants des administrations, **je souhaite proposer dans le budget 2002 un volet spécifique sur la compétitivité et l'attractivité de notre économie.**

Ces mesures poursuivront un triple objectif : encourager l'épargne vers l'innovation pour faire émerger de nouveaux capitaux, favoriser la prise de risque et l'association des salariés à la croissance de l'entreprise pour faire émerger de nouveaux entrepreneurs, encourager le rapprochement entre la recherche et l'industrie pour favoriser de nouvelles technologies.

Attirer de nouveaux capitaux pour financer le développement et l'innovation. La Place de Paris doit disposer des financements performants dont notre économie a besoin, en jouant à la fois sur les instruments disponibles et sur la qualité de notre régulation financière. J'avais annoncé il y a un an,

ici même, la création d'une Agence de la dette. Elle exerce désormais un rôle d'entraînement en matière d'innovation. Elle amplifiera bientôt ses efforts à travers une politique active de swaps en vue d'ajuster à la baisse la durée moyenne de la dette de l'État. L'Agence de la dette travaille également à la création d'obligations indexées sur l'inflation européenne. J'annoncerai avant la rentrée de septembre ma décision, sur la base des résultats des travaux en cours. En tout état de cause, il faudra veiller à la bonne articulation entre le marché des OAT*i* et celui d'une éventuelle OAT sur indice d'inflation européenne.

Plusieurs textes récents ou en cours d'examen témoignent d'avancées sur les instruments financiers : réforme des SCPI, réforme des sociétés foncières, règles relatives à la langue des prospectus de la COB, élargissement des OPCVM allégés, réforme des valeurs mobilières, réforme des autorités financières qui devrait être discutée à l'Assemblée nationale cet automne. La compétitivité d'une place, c'est aussi celle de ses normes comptables, souples, innovantes, proches de la réalité de nos entreprises en Europe. Nous devons y travailler tous ensemble en liaison avec la Commission Européenne et en évitant ce qui pourrait être considéré comme un suivisme international excessif. Il doit en aller de même pour les normes contractuelles qui régissent certains de nos instruments financiers. Toutes ces avancées seront concrètes et appréciées, je crois, des acteurs économiques.

Je crois utile que cette action soit complétée et amplifiée. Pour cela, nous devons notamment favoriser les placements en actions de nos concitoyens pour conforter l'actionnariat domestique de nos entreprises. En participant au capital d'autres entreprises européennes, ils contribueront en effet à faire évoluer les centres de gravité dans le bon sens. À titre d'illustration je souhaite que nous puissions examiner dans la prochaine loi de Finances une amélioration du Plan d'Épargne en Actions par relèvement de son plafond. Il est normal en effet que le PEA s'ouvre progressivement aux actions de l'Union Européenne, sans pénaliser bien sûr les actions françaises. Afin que l'innovation soit favorisée, les FCPR et les FCPI pourraient y être également désormais éligibles. Plusieurs millions de Français pourront ainsi disposer très vite d'un plan d'épargne en actions plus innovant et plus européen.

Nous devons favoriser l'émergence de nouveaux entrepreneurs. Place financière et puissance commerciale, carrefour des technologies et des échanges, la France doit à la fois attirer et conforter son capital humain. Pour cela, nous devons être plus attentifs à la localisation des chercheurs ou des spécialistes financiers, des créateurs ou des ingénieurs. Dans le processus de mondialisation de nos entreprises, nous avons mis l'accent jusqu'ici sur la formation de nos propres cadres à l'international. Nous avons sans doute négligé ce que par un néologisme on appelle " l'impatriation ". Nous devons y travailler dans le cadre des conclusions du rapport de Michel Charzat.

Au-delà des cadres internationaux, c'est aussi le dynamisme de nos entrepreneurs qu'il faut encourager, par exemple dans le prolongement des bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises (BSPCE),

dont le succès et l'efficacité sont désormais reconnus et qui permettent aux jeunes entreprises de recruter et de fidéliser des collaborateurs de haut niveau en les associant à la création de valeur.

Enfin nous allons favoriser la diffusion des technologies et la modernisation des infrastructures. Tirant les conséquences des conclusions du groupe de travail sur l'innovation lancé il y a quelques semaines, nous devrions pouvoir proposer prochainement des améliorations qui porteront sur des secteurs ciblés comme les biotechnologies, ou sur certaines étapes du développement des entreprises, comme l'amorçage.

En liaison avec mes collègues RG. Schwartzberg et C. Pierret, nous allons améliorer **l'efficacité des aides à la recherche et au développement industriel**, en portant, à l'intérieur de l'enveloppe budgétaire actuelle de 5 % à 30 % la part des aides versées aux PME-PMI au moment de la notification. Cette mesure procurera aux entreprises la trésorerie nécessaire à un démarrage rapide de leur programme de R & D. Comme vous, j'ai été frappé de constater que, pour la première fois, la richesse créée par un seul État américain dépasse désormais notre PIB national. Ce n'est pas un hasard si la Californie, puisque c'est d'elle qu'il s'agit, a fondé sa stratégie de croissance sur l'innovation. Nous devons favoriser et accompagner les initiatives en ce sens, développer la prise de risques et l'investissement dans les secteurs innovants. Dans cet esprit et dans le prolongement de la loi sur l'innovation de juillet 1999, nous travaillons avec RG. Schwartzberg à une simplification du cadre administratif dans lequel les chercheurs, de plus en plus nombreux, se rapprochent de l'entreprise au travers des missions de consultance.

Mesdames et Messieurs, notre stratégie est claire : autour de l'objectif du plein emploi, nous entendons agir pour la croissance et pour la confiance, pour la consommation et pour l'investissement, pour la compétitivité et l'attractivité de notre pays, pouvoirs publics et acteurs économiques ensemble dans une économie ouverte, moderne, innovante. Evitons de surréagir en passant d'une euphorie qui était excessive à une déprime qui le serait encore plus. Gardons tête froide et confiance. Il y a aujourd'hui trois réalités économiques : celle du ralentissement de la conjoncture internationale, celle des qualifications de nos salariés et des atouts de nos entreprises, celle de la volonté des pouvoirs publics – et, j'en suis sûr, de vous-mêmes – de mettre en œuvre des stratégies efficaces et solidaires pour rendre notre économie plus dynamique et plus compétitive dans une société plus juste. C'est la mission que m'a confiée le Premier ministre. Il s'agit, et je compte sur Europlace pour nous y aider, de mener à bien les réformes dont notre économie a besoin.

BTAN au 30 juin 2001 / Treasury notes at June 30, 2001

CODE ISIN	Libellé de l'emprunt / Bond	Encours	
	Échéance / Maturity 2001	25 279 929 067	EUR
FR0100877812	BTAN 3% 12 juillet 2001	13 152 000 000	
FR0100059577	BTAN 5,50% 12 octobre 2001	12 127 929 067	
	Échéance / Maturity 2002	45 966 815 874	EUR
FR0101465831	BTAN 4% 12 janvier 2002	12 890 000 000	
FR0100059585	BTAN 4,75% 12 mars 2002	11 380 471 532	
FR0100059593	BTAN 4,50% 12 juillet 2002	21 696 344 342	
	Échéance / Maturity 2003	36 011 156 556	EUR
FR0102325695	BTAN 5% 12 janvier 2003	13 552 000 000	
FR0100059601	BTAN 4,50% 12 juillet 2003	22 459 156 556	
	Échéance / Maturity 2004	17 975 000 000	EUR
FR0100802273	BTAN 3,50% 12 juillet 2004	17 975 000 000	
	Échéance / Maturity 2005	17 225 000 000	EUR
FR0101659813	BTAN 5% 12 juillet 2005	17 225 000 000	
	Échéance / Maturity 2006	22 122 000 000	EUR
FR0102626779	BTAN 5% 12 janvier 2006	13 791 000 000	
FR0103230423	BTAN 4,50% 12 juillet 2006	8 331 000 000	

Total général 164 579 901 497 EUR

Durée de vie moyenne des BTAN : 2 ans et 16 jours

Average maturity of BTANs: 2 years and 16 days

BTF au 30 juin 2001 / Treasury bills at June 30, 2001

	Échéance / Maturity	Euros
BTF	5/7/2001	1 699 000 000
BTF	12/7/2001	1 704 000 000
BTF	19/7/2001	1 709 000 000
BTF	26/7/2001	1 805 000 000
BTF	2/8/2001	5 497 000 000
BTF	9/8/2001	1 069 000 000
BTF	16/8/2001	1 095 000 000
BTF	23/8/2001	1 125 000 000
BTF	30/8/2001	1 218 000 000
BTF	6/9/2001	5 752 000 000
BTF	13/9/2001	1 101 000 000
BTF	20/9/2001	1 150 000 000
BTF	27/9/2001	1 167 000 000
BTF	11/10/2001	3 320 000 000
BTF	18/10/2001	1 968 000 000
BTF	6/12/2001	5 388 000 000
BTF	31/1/2002	6 150 000 000
BTF	11/4/2002	3 382 000 000
BTF	6/6/2002	1 425 000 000

Total général 47 724 000 000 EUR

Durée de vie moyenne des BTF : 113 jours

Average maturity of BTFs: 113 days

**Durée de vie moyenne totale de la dette
au 30/6/2001 : 6 ans et 73 jours**

Average maturity of debt at 30/6/2001:
6 years and 73 days

Total général* 644 805 725 195 EUROS

1 euro = 6,55957 FRF

* La réserve de titres du FSR a été mise à zéro. Elle peut être reconstituée à tout moment en cas de besoin.
The FSR Securities reserve has been set to zero. Bonds can be created into the reserve at any moment

Source : Agence France Trésor



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

OAT 7.5 % 04-2005 OAT 3 % 07-2009 OAT 5.25 % 04-2008 OAT TEC 10 01-2009 OAT 4 % 10-2009 OAT 5 % 10-2016 OAT 8.5 % 04-2023 OAT 5.5 % 04-2029 OAT 4 % 10-2009 OAT 5.5 % 04-2010 OAT 3.4 % 07-2029 BTAN 4 % 01-2002 BTAN 4.5 % 07-2002 BTAN 3.5 % 07-2004 BTAN 5 % 07-2005 OAT 4 % 04-2009 BTAN 5 % 01-2006 BTAN 4.5 % 07-2003 BTAN 3.5 % 07-2004 OAT 7.5 % 04-2005 BTF 3/05/2001 BTF 21/06/2001 BTF 2/08/2001 BTF 29/03/2001 OAT 3 % 07-2009 OAT 5.25 % 04-2008 OAT TEC 10 01-2009 OAT 6.5 % 04-2011 OAT 8.5 % 04-2023 OAT 5.5 % 04-2029 BTAN 4 % 01-2002 BTAN 4.5 % 07-2002 BTAN 3.5 % 07-2004 BTAN 5 % 07-2005 OAT 4 % 04-2009 BTAN 5 % 01-2006 BTAN 4.5 % 07-2003 OAT 8.5 % 11-2002 OAT 7.5 % 04-2005 BTF 3/05/2001 BTF 21/06/2001 BTF 2/08/2001 BTF 29/03/2001 OAT 3 % 07-2009 OAT 5.25 % 04-2008 OAT TEC 10 01-2009 OAT 4 % 10-2009 OAT 5.5 % 04-2010 OAT 3.4 % 07-2029 OAT 6.5 % 04-2011 OAT 8.5 % 04-2023 OAT 5.5 % 04-2029 BTAN 4 % 01-2002 BTAN 4.5 % 07-2002 BTAN 3.5 % 07-2004 BTAN 5 % 07-2005 OAT 4 % 04-2009 BTAN 4.5 % OAT 4 % 10-2009 OAT 5.5 % 04-2010 OAT 3.4 % 07-2029 OAT 7.5 %

3^e trimestre 2001

juillet 2001

calendrier indicatif



AGENCE FRANCE TRÉSOR

Dates d'adjudication et de règlement

Bons émis le		lundi 2/7	jeudi 5/7	lundi 9/7	mardi 10/7	jeudi 12/7	lundi 16/7	jeudi 19/7	lundi 23/7	mardi 24/7	jeudi 26/7	lundi 30/7	jeudi 2/8	lundi 6/8	mardi 7/8	jeudi 9/8	lundi 13/8	jeudi 16/8	lundi 20/8	mardi 21/8	jeudi 23/8	lundi 27/8	jeudi 30/8	lundi 3/9	jeudi 6/9	lundi 10/9	mardi 11/9	jeudi 13/9	lundi 17/9	mardi 20/9	lundi 24/9	mardi 25/9	jeudi 27/9	Émission	Règlement				
BTF	13 semaines																																		13 semaines	chaque lundi *		le jeudi suivant * l'adjudication	
	semestriel																																			semestriel	généralement 1 ou 2 lundis par mois *		le jeudi suivant * l'adjudication
	annuel																																			annuel	généralement 1 ou 2 lundis par mois *		le jeudi suivant * l'adjudication
BTAN	2 ans - 4,50 % 7/2003																																		7/2003	le 3 ^{ème} jeudi ouvrable du mois *		le mardi suivant * l'adjudication	
	2 ans 1/2004																																	1/2004	le 3 ^{ème} jeudi ouvrable du mois *		le mardi suivant * l'adjudication		
	5 ans - 4,50 % 7/2006																																		7/2006	le 3 ^{ème} jeudi ouvrable du mois *		le mardi suivant * l'adjudication	
OAT																																			OAT	le 1 ^{er} jeudi ouvrable du mois *		le mardi suivant * l'adjudication	

* ou le jour ouvrable précédent ou suivant.

Calendrier indicatif d'adjudication 2001

CALENDRIER ANNUEL D'ADJUDICATIONS D'OAT	OAT chaque 1 ^{er} jeudi du mois	Une ligne à taux fixe d'échéance à 10 ans, l'OAT 6,50 % avril 2011 si les conditions de marché s'y prêtent, d'autres lignes à taux fixe ou variable existantes ou à créer, ou une OAT indexée.
CALENDRIER TRIMESTRIEL DES BTAN	BTAN chaque 3 ^e jeudi du mois	Lignes mises en adjudication au 3 ^e trimestre 2001 • BTAN 4,50 % 7/2003 • BTAN 1/2004 • BTAN 4,50 % 7/2006.
CALENDRIER TRIMESTRIEL DES BTF	Chaque lundi	BTF 13 semaines, semestriels ou annuels, selon le calendrier indicatif figurant au verso.

L'Agence France Trésor se réserve le droit de ne pas procéder à une adjudication mentionnée au calendrier ci-dessus en cas de circonstances de marché exceptionnelles, ou bien de procéder à une adjudication supplémentaire en fonction de ses besoins de financement et de la situation des marchés.

Il est rappelé par ailleurs que l'État se réserve la possibilité en cours d'année de créer des lignes nouvelles, à long ou à moyen terme, ou de réémettre sur des lignes précédemment émises, en fonction des circonstances de marché, et de recourir à la procédure d'émission par syndication bancaire.

La nature exacte des lignes émises par l'État ainsi que les indications concernant le volume de l'émission seront chaque fois communiquées au public dans les jours précédents.

Pages Reuters sur Agence France Trésor

INDEX TRESOR	MENU : TRESORMENU						
SVT	BTF	BTAN	OAT	OAT7	STRIPS	PENSIONS	
ABN-AMRO FIXED INCOME FRANCE	AAFIBTF	AABOAT	AABOAT/01/02	AABILB	AAFISTRIP	AAFIREPO	
BANQUE LEHMAN BROTHERS S.A.	LBETF1	LBETAN2	LBOAT1	LBOAT2	-	LBWE	
BARCLAYS CAPITAL FRANCE S.A.	BARCAPPL	BARCAPPL	BARCAPOAT1/2	BARCAPIND	BARCAPSTRIPS1-2	BZWPL	
BNP PARIBAS	BNPPBTF	BNPPBTAN	BNPPOAT01-02	BNPPOAT02	BNPPSTRIP01-02-03	BNPPREPO	
CDC IXIS CAPITAL MARKETS	CDCBILLS	CDCBTAN	CDCOAT1/2	CDCOAT3	CDCSTRIP1-2	CDCBILLS	
CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ	CAIEUCT01	CAIBTAN01	CAIOAT01/02/CAIVAR01	CAIVAR01	CAISTRIP01	CAIREPO	
CREDIT LYONNAIS	CLBTF	CLBTAN	CLOAT01-04	CLOAT03	CLSTRIP01	CLREPO	
DEUTSCHE BANK FRANCE S.A.	DBBTF	DBBTAN1	DBOAT1-2/DBILB	DBILB	DBFRSTRIP-DEBP	DBPPL	
DRESDNER KLEINWORT BENSON	DRBBTF	DRBBTAN	DRBOAT1-2/DRBTEC10	DRBTEC10	DRBSTRIP1-2	DRBREPO01	
GOLDMAN SACHS PARIS INC. & Cie	GSPK	GSPC	GSPD-F	GSPG	GSPH-J	GSFRREPO	
HSBC CCF	HSBCCFBTF	HSBCCFBTAN	HSBCCFOAT/CCFVAR	HSBCCCFVAR	HSBCCCFSTRIP	HSBCCCFREPO	
J.P. MORGAN & Cie S.A.	MGPK	JPMFR01	JPMFR01-02	MGTEC	JPMSTRIPFR	MMQU	
MERRILL LYNCH FINANCE S.A.	MLFRONT	MLFBTAN	MLFOAT1-2/MLFTEC	MLFOAT1	MLFSTRIP	MLFRONT	
MORGAN STANLEY S.A.	MSFRD	MSFRB/D	MSFRB-C	MSFRC	MSFRE	MSFRR	
NATEXIS BANQUES POPULAIRES	NBPGVT01	NBPGVT02	NBPGVT02-04	NBPVAR	-	NBPREPO	
SALOMON BROTHERS INTERNATIONAL LTD	-	-	-	-	-	-	
SOCIETE GENERALE	SGREP001	SGOAT01	SGOAT01-02	SGOATVAR01	SGSTRIP01	SGREP001	
CIC	CICBTF	CICBTAN	CICOAT1-2/CICTEC	CICOAT1	CICSTRIP	CICREPO	

TAUX DE RÉFÉRENCE QUOTIDIENS DES BONS DU TRÉSOR relevés par la Banque de France SVTF-G-H

Pages Bridge sur Agence France Trésor

INDEX TRESOR	MENU : 20010 - 20078				
SVT	BTF	BTAN	OAT	STRIPS	
BNP PARIBAS	20 106/107	20 106	20 105	-	
CDC IXIS CAPITAL MARKETS	2 521	2 520	-	-	
CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ	2 528	2 532	2533/34/35	2 511	
CREDIT LYONNAIS	21 891	21 888	21 885/86/87	21 913/15	
DRESDNER KLEINWORT BENSON	47 401	47 402	47 403/4	-	
HSBC-CCF	20 082	20 081/82	20 080	20 086	
J.P. MORGAN & Cie S.A.	-	21 482	21 483/5	21 486	
SOCIETE GENERALE	42 161	42 162	42 163/4	-	
CIC	20 121	-	20 124/25/26	-	

TAUX DE RÉFÉRENCE QUOTIDIENS DES BONS DU TRÉSOR relevés par la Banque de France 20018-19

L'Agence France Trésor et l'information

INTERNET	http://www.francetresor.gouv.fr
BLOOMBERG	TRESOR<GO>
REUTERS	<TRESOR>
REUTERS WEB	http://tresor.session.rservices.com